



Versement 1470 W 1- 4

Identification :

Intitulé/ Analyse : Suivi social des familles en difficulté : fiches familiales récapitulatives d'actions médico-sociales.

Dates extrêmes : 1970-2002

Importance matérielle : 0,50 ml

Contexte :

Service producteur : Conseil général, Direction Départementale des actions Médico-sociales (DIDAMS), Direction "Politiques territorialisées", Circonscription d'actions médico-sociales, Romilly-sur-Seine.

N° d'entrée du versement : 55946

Date d'entrée du versement : 03/09/2008

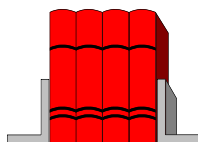
Conditions d'accès aux documents :

Début communicabilité : 01/01/2071

Fin communicabilité : 01/01/2103

Contrôle de la description :

Date de rédaction de l'inventaire : septembre 2008



Présentation

Présentation du service producteur

Les actions sociales et les actions de santé sont des missions du Conseil général dévolues à la Direction Départementale des Actions Médico-Sociales (DIDAMS).

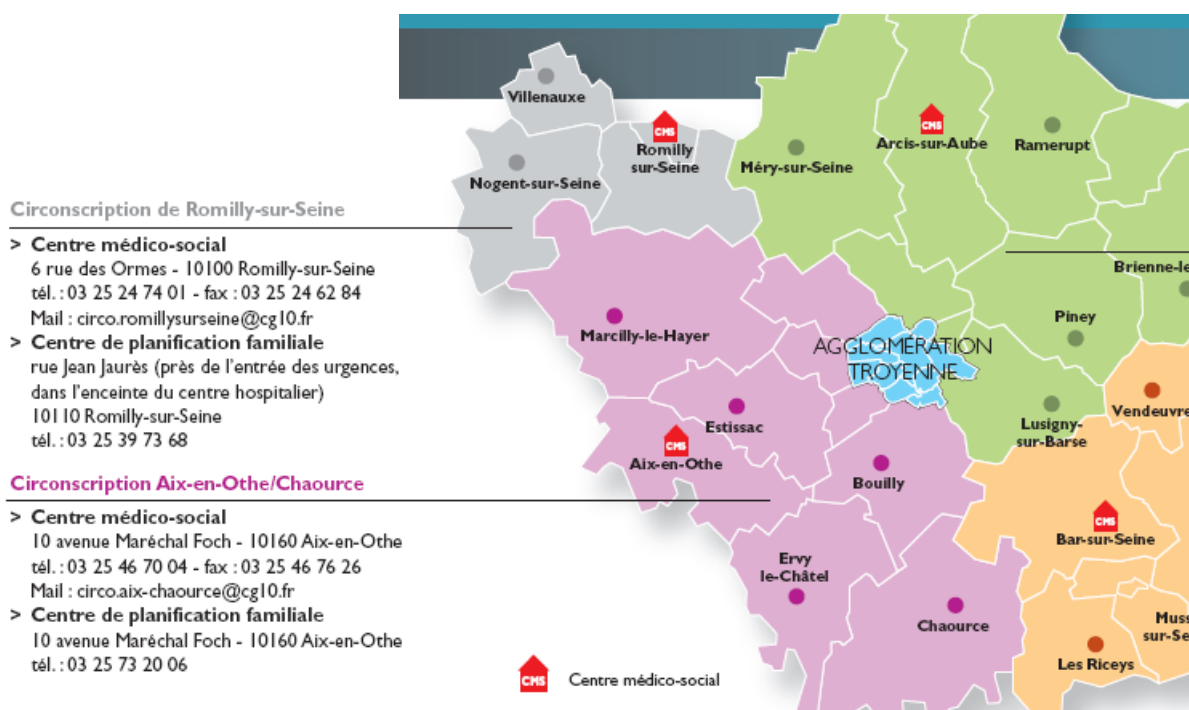
Présentation du contenu du versement

Ce versement a été effectué par la circonscription d'actions médico-sociales de Romilly-sur-Seine (voir carte). Il est constitué de fiches familiales récapitulatives d'actions médico-sociales.

Mode de classement adopté

Les fiches sont classées par ordre chronologique. Les dates extrêmes retenues pour les fiches correspondent aux dates de la première et de la dernière intervention des services sociaux.

Les circonscriptions ouest du département de l'Aube en matière d'actions médico-sociales :



Conseil Général de l'Aube
Site web: www.cg-aube.com



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d'accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 pose comme principe le droit de toute personne à l'information (article 1) et par conséquent, le droit d'obtenir communication des documents détenus par une administration sous réserve que leur consultation ne porte pas atteinte à l'un des secrets protégés par la loi.

Le législateur définit des « secrets absolus » (article 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi du 15 juillet 2008 sur les archives.

Il définit également des « secrets relatifs » (article 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 15 juillet 2008 en vertu des articles 17 et 18.

La loi Archives n° 2008-696 instaure le principe de la libre communicabilité des archives publiques à toute personne, et révisé les délais spéciaux. Les délais spéciaux sont désormais (suivant le contenu du document) :

- de 25, 50 et 75 ans à compter de la date du document ; le délai de 100 ans tel que le fixait la Loi Archives n° 79-18 étant toujours applicable dans le cas de dossiers ou d'actes mettant en cause des mineurs.

- de 100 et 120 ans à compter de la date de naissance de la personne ou de 25 ans à compter de la date de décès de la personne.

Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.



Plan de classement

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1-4	Fiches familiales récapitulatives d'actions médico-sociales.	1970-2002

1470 W 1 - 4 FICHES FAMILIALES RECAPITULATIVES D'ACTIONS MEDICO-SOCIALES.

1470 W 1	Fiches de suivi ouvertes en 1970, 1972, 1975, 1977, 1978, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995 et 1996.	1970 - 2002
1470 W 2	Fiches de suivi ouvertes en 1997, 1998 et 1999.	1997 - 2002
1470 W 3	Fiches de suivi ouvertes en 2000.	2000 - 2002
1470 W 4	Fiches de suivi ouvertes en 2001 et 2002.	2001 - 2002